



7^e ENTRETIENS EUROPÉENS D'ENGHIEN

Engghien LES BAINS IRIS OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS ENGHIEN-LES-BAINS

EUROPE

ENTRE PUISSANCE ET FRAGILITÉS

SAMEDI 11 AVRIL 2015 - Pergola Nova, Engghien-les-Bains

En partenariat avec :

FRIEDRICH EBERT STIFTUNG UNIVERSITÉ PARIS 8 Institut d'Études Internationales Le Parisien Aujourd'hui ODOXA ICFM

Avec le soutien de :

Lucien Barrière Hôtels & Casinos - Engghien-les-Bains

EUROPE

Entre puissance et fragilités

COMPTE-RENDU DES 7^E ENTRETIENS EUROPÉENS D'ENGHIEN SUR LE THÈME «EUROPE, ENTRE PUISSANCE ET FRAGILITÉS » ORGANISÉ PAR L'IRIS ET LA VILLE D'ENGHIEN-LES-BAINS LE SAMEDI 11 AVRIL 2015.

EUROPE

ENTRE PUISSANCE ET FRAGILITÉS

SAMEDI 11 AVRIL 2015 - Pergola Nova, Enghien-les-Bains

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



9h15 - Accueil du public

9h45 - ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

Philippe SUEUR, Maire d'Enghien-les-Bains, vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise
Pascal BONIFACE, Directeur de l'IRIS

10h00 - ALLOCUTION D'OUVERTURE

Harlem DÉsir, Secrétaire d'État aux Affaires européennes auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international

10h30 - LA SORTIE DE CRISE, C'EST QUAND ?

Karine BERGER, Députée des Hautes-Alpes, membre de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale, secrétaire nationale à l'Économie pour le Parti socialiste

Pierre LARROUTOUROU, Conseiller régional d'Île-de-France, fondateur du Parti Nouvelle donne

François SCELLIER, Député du Val d'Oise, membre de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale

Gaël SLIMAN, Président, Odoxa

Modération : **Didier BILLION**, Directeur adjoint de l'IRIS

12h15 - Pause

13h30 – CRISE UKRAINIENNE : L'HEURE DE L'EUROPE ?

Jean DE GLINIASTY, Ancien ambassadeur de France en Russie

Stephan MEUSER, Directeur du bureau de la Fondation Friedrich-Ebert en Ukraine

Jacques RUPNIK, Directeur de recherche, CERI Sciences Po

Marie-Christine VERGIAT, Députée européenne, Parlement européen

Modération : **Jean-Pierre MAULNY**, Directeur adjoint de l'IRIS

15H15 - TERRORISME, QUELS DÉFIS, QUELLES RÉPONSES ?

Leila AÏCHI, Sénatrice de Paris, vice-présidente de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat

Ava DJAMSHIDI, Reporter, *Le Parisien Aujourd'hui en France*

Jacques MYARD, Député des Yvelines, membre de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale

Xavier RAUFER, Directeur des études, Département de recherche sur les Menaces criminelles contemporaines (MCC), Université Paris 2 Panthéon-Assas

Alain RICHARD, Sénateur du Val d'Oise, maire de Saint-Ouen-l'Aumône

Modération : **Pascal BONIFACE**, Directeur de l'IRIS

Compte-rendu

« Europe : entre puissance et fragilités »

7^e Entretiens Européens d'Enghien

- 11 avril 2015 -

ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

Philippe Sueur, maire d'Enghien-les-Bains et vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise, après avoir remercié les participants, rappelle que sa ville, station thermale de Paris à vocation culturelle et touristique, a été nommée ville créative UNESCO grâce aux moyens générés par le casino, aujourd'hui menacé.

Il développe les trois thèmes abordés lors de cette journée :

- Dans un premier temps, un questionnement sur la nature même de l'Europe, qui montre actuellement de très bons signes pour sa reprise économique (taux d'intérêts quasiment nuls, prix du pétrole historiquement bas, parité euro-dollar), ainsi que sur les conditions et les effets d'une sortie de crise.
- Dans un second temps, la crise ukrainienne et ce qu'elle représente en Europe : un épiphénomène ? Le retour à la guerre froide ou à l'impérialisme russe ?
- Enfin, le défi que pose actuellement le terrorisme, avec une percée d'actualité : comment TV5Monde s'est fait pirater et comment répondre collectivement à ce type de menaces ?

Il rappelle que ces différentes questions stratégiques sont vitales dans la définition de notre citoyenneté et conclut qu'une nation ne se décrète pas mais se vit dès lors qu'il existe des valeurs, une politique, une action et un sens. Les débats d'aujourd'hui participent à la mise en place d'une nation européenne.



Pascal Boniface, directeur de l'IRIS, souligne que, malgré une thématique à chaque fois renouvelée, il demeure une continuité dans les débats avec, cette année, une lueur d'espoir. Le sondage mené par Odoxa « Les Français et l'Europe » a en effet révélé un désir d'Europe (le reproche fait à l'Europe est plutôt de ne pas

en faire assez que d'en faire trop). Les citoyens européens font plus confiance à l'échelon national sur le plan économique et à l'échelon européen sur le plan stratégique. Ces aspects figureront dans les premiers débats.

Le deuxième débat portera sur la crise ukrainienne, crise européenne et mondiale, en essayant de sortir du discours manichéen entendu dans une large partie de la presse. Le retour à la guerre froide est largement exagéré, tandis que le succès du couple franco-allemand n'est pas assez souligné. C'est pourtant Angela Merkel et François Hollande qui ont trouvé un compromis à Minsk et prouvé l'utilité de la diplomatie, préférable à la voie militaire.

La dernière table-ronde débattrait du terrorisme et des différents échelons de réponse à apporter (local, national et européen). S'il ne faut pas nier la menace terroriste, il ne faut pas non plus la surestimer mais plutôt apprendre à vivre avec ce risque. M. Boniface souligne enfin l'importance de ne pas céder à la peur que cherche à créer les terroristes.

ALLOCUTION D'OUVERTURE

Harlem Désir, secrétaire d'État aux Affaires européennes auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international, voit dans le titre de cette 7^{ème} édition des Entretiens Européens d'Enghien (EEE) une hésitation possible de l'histoire : le basculement de l'Europe vers la puissance ou la fragilité. Selon lui, l'Europe est ce que nous en ferons.

De prime abord, il souligne que l'Europe vit un « *defining moment* » pour son identité et son avenir: élections en Grèce et nombreux rendez-vous électoraux (notamment en Grande-



Bretagne) ainsi que le choc des attentats de Paris, Copenhague et Tunis. Néanmoins, son économie est en voie d'amélioration, qu'un ensemble de réformes a permise (décisions audacieuses de la BCE, plan Juncker annoncé...). Le Portugal est un des nombreux exemples de pays ayant subi une grave crise mais dont la croissance est actuellement en bonne voie (minimum 1% prévu).

Néanmoins, certaines inquiétudes demeurent sur d'autres plans : le dénouement de la crise en Grèce, la situation en Ukraine et en Russie (bien que le couple franco-allemand ait permis une désescalade de la violence), les élections en Grande-Bretagne, le risque terroriste qui met à l'épreuve la solidité européenne, les questions migratoires qui pourraient amener à une situation de chaos aux frontières européennes, la montée des populismes alimentés notamment par la peur de l'islam ainsi

que celle des courants anti-européens. Enfin, l'Europe doit mener l'initiative face au défi mondial du réchauffement climatique.

Il souligne ensuite les immenses capacités de l'Europe de par son histoire, sa culture, sa diversité, mais aussi grâce à ses nombreux centres de recherche. L'Union européenne (UE) démontre également ses compétences économiques à travers ses grandes entreprises mondiales, sa multitude de petites et moyennes entreprises (PME) innovantes ainsi que son niveau de service public inégalé. L'Europe est, selon Harlem Désir, l'intégration régionale la plus aboutie au monde, dotée d'une capacité à bâtir des compromis qui lui ont permis de faire émerger de grands projets industriels (Agence spatiale européenne, Airbus). Enfin, elle bénéficie d'une initiative diplomatique sans égal.

Cependant, il n'écluse pas les fragilités de l'Europe : la fragmentation de la décision politique qui complexifie et ralentit les prises de décision à vingt-huit États souverains ; la fragmentation des marchés qui rend d'autant plus nécessaire la création d'une union de l'énergie dans une Europe où chacun, la France en tête, conserve son mix énergétique ; la fragmentation des moyens militaires qu'il faut surmonter pour faire avancer l'Europe de la défense. Le sondage Odoxa, mentionné précédemment, montre une attente très forte des citoyens européens d'aller au-delà de ces fragmentations.

Il conclut sur la nécessité d'une Europe à la hauteur de ses valeurs, de son projet de civilisations et de ses ambitions de puissance, dotée d'un projet coordonné de liberté, de démocratie et orienté vers la jeunesse. Il espère que cette journée permettra, tout en dégagant mieux les fragilités, de montrer les voies vers la capacité et la puissance.

Table-ronde : LA SORTIE DE CRISE, C'EST QUAND ?

Didier Billion, directeur adjoint de l'IRIS et modérateur de la première table ronde, constate en premier lieu la résurgence de la question de la crise, dont l'aspect économique est certainement le plus violent pour les citoyens européens. Néanmoins, la perspective lui semble différente pour cette septième édition car certains indicateurs signalent une phase de sortie de crise.

Il demeure cependant certaines interrogations : où en sommes-nous ? Y-a-t-il un accord politique ? Les débats de cette table-ronde apporteront des éléments de réponse, non sans oublier que les solutions restent questions de perceptions, essentielles en politique.

Gaël Sliman, président d'Odoxa, explique que le premier enseignement du sondage « Les Français et l'Europe » est, contre toute attente, que les Français ne sont pas hostiles par principe à l'Europe, bien

que sur certains aspects économiques, ils considèrent la réponse nationale mieux adaptée. Plus en détails, ce sondage dévoile une attente extrêmement forte de l'Europe : 87% des sondés jugent que la meilleure réponse en matière de diplomatie est européenne, et 75% en matière de lutte contre le terrorisme. Ce sont pourtant deux domaines où l'action du gouvernement français est jugée efficace. Néanmoins, cette attente est paradoxalement conjuguée à un sentiment d'inefficacité de la réponse européenne. Ainsi, les Français ne sont pas eurosceptiques mais attendent beaucoup de l'Europe, qui ne leur apporte pas les bonnes réponses. Gaël Sliman indique ensuite qu'en 2003, 61% des Français voyaient la construction européenne comme une source d'espoir tandis que l'année dernière, ils n'étaient plus que 31%. Toutefois, il souligne que la même tendance s'observe sur le regard porté par les Français sur leurs élites nationales en général. De plus, bien que la société française soit, de manière schématique, clivée en trois groupes (gauche, droite parlementaire, Front national), tous les sondés ont le même ressenti, quelle que soit leur orientation politique.

Le problème se révèle plutôt à la lumière des enquêtes européennes (eurobaromètres) où l'on observe que le sentiment des citoyens de ne pas être entendus par leurs élites européennes tend à diminuer dans les pays de l'Union, et ce depuis deux ans. Or, ce phénomène n'est pas observé en France. C'est également vrai pour les perceptions positives, notamment la confiance en l'Europe, qui s'améliorent partout, excepté dans l'Hexagone.

Interrogé sur la question du logement, Gaël Sliman souligne qu'il s'agit de la problématique majeure sur le sentiment de paupérisation et de déclassement des Français. De plus, concernant les logements sociaux, les sondages confidentiels effectués par Odoxa révèlent une schizophrénie des administrés, dont les élus ont conscience : si les Français sont choqués que certaines communes ne respectent pas l'article 55 de la loi SRU (obligation renforcée de production de logements sociaux), une immense majorité ne souhaite pas davantage de logements sociaux dans leur propre ville. C'est ainsi à l'État de s'ériger en arbitre au nom de l'intérêt général (qui n'est pas la somme des intérêts particuliers). Cette schizophrénie se retrouve aussi chez les expatriés français, qui ont tendance à vanter le modèle social français lorsqu'ils ne le rencontrent pas dans leur pays d'accueil.

François Scellier, député du Val d'Oise et membre de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, constate que les chiffres de l'enquête Odoxa viennent en appui de ces propos. Il rappelle que les élus, de droite comme de gauche, ont depuis le début de la crise exposé les points qui verrouillent notre économie et avancé différentes solutions qui n'ont pas pu amorcer la mise en œuvre des remèdes. Ainsi, la réponse à la question « La sortie de crise, c'est quand ? », ne pourra être apportée que si on s'interroge en premier lieu sur l'efficacité des réformes mises en œuvre.

Il souligne ensuite les atouts dont la France dispose pour accueillir les investissements directs étrangers (IDE), notamment la qualité de son appareil productif, la qualification de ses salariés, ainsi

que la capacité de son territoire à les recevoir, et celle des infrastructures. Selon lui, le handicap principal de la France est le manque de lisibilité de son environnement juridique, social et fiscal.

Aujourd'hui, il pense qu'il y a des raisons d'être optimiste sur une sortie de crise, pour autant que les citoyens et élus passent des mots à l'action. Ce qu'il faut résoudre en premier lieu est cette incapacité de la France, malgré tous les indicateurs positifs, à participer à l'embellie actuelle autant que les autres pays. « Pourquoi et comment parvenir à la sortie de crise ? ». C'est à cette question



qu'il espère avoir quelques réponses à l'issue des débats, conclut-il.

Interrogé sur la politique du logement, il explique que la France n'est pas capable de générer sa propre formation de logement. La solution aux crises du logement réside, selon lui, dans la dévolution au niveau local. Le problème de la France est de n'opérer qu'une

décentralisation formelle. Concernant l'article 55 de la loi SRU évoqué précédemment, la vraie difficulté réside dans le fait qu'il soit devenu un problème idéologique.

Pierre Larroutou, conseiller régional d'Île-de-France et fondateur du Parti Nouvelle Donne, avance dans un premier temps deux réflexions. D'abord, il constate que le mot crise a été employé plus d'une vingtaine de fois depuis le début des débats. Il rappelle que ce mot désigne, dans le discours médical, le moment aigu de la maladie. Si on continue l'analogie, l'Europe devrait soit mourir (ce que personne n'espère), soit recommencer comme avant (ce que personne de censé ne devrait penser). Le mot « crise » n'est ainsi pas approprié à la situation actuelle. D'autre part, le sondage Odoxa lui semble particulièrement intéressant dans le sens où il montre qu'aujourd'hui les citoyens sont plus mûrs et courageux que leurs élus. Sur l'Europe de la défense, par exemple, on répète depuis longtemps qu'on « avance ». Hélas, vu l'état de notre budget, il apparaît que dans cinq ans, l'Europe (la France) ne pourra même plus intervenir au Mali. De plus, il rappelle que le projet d'une Union politique nous est annoncé depuis vingt-cinq ans, sans résultat.

A la question « C'est quand la sortie de crise ? », il ne voit aucun espoir, même si le prix du pétrole s'effondre. Seul un changement de modèle et de véritables innovations pourraient sortir l'Europe de la crise. Les modèles aujourd'hui utilisés ne sont, selon lui, pas les bons.

En Allemagne, malgré un taux de chômage moins élevé qu'en France, la précarité est terrible (12,5 millions de pauvres). De plus, la durée moyenne du travail est tombée à trente heures par semaine. Cela étant, il souligne le fait que des éléments très positifs sont en cours, notamment en matière de politique du logement. De plus, l'Allemagne se réforme très régulièrement alors que la France en est

incapable. Il lui semble qu'en Allemagne, les dirigeants savent faire preuve de plus de modestie qu'en France.

Aux États-Unis, la création de monnaie (3 500 milliards de dollars créés par la banque centrale *ex-nihilo* pour acheter les bons du trésor), ne sort pas le pays du chômage. Par ailleurs, si l'on s'intéresse au taux d'activité (meilleur indicateur que le chômage), on constate que seuls 62,7% des Américains sont actifs.

Le problème fondamental aujourd'hui réside dans l'absence de doctrine. Il faut d'abord comprendre d'où vient la crise. Si l'on observe l'histoire de la dette américaine depuis cinquante ans, on constate qu'elle commence avec la période Reagan de dérégulation du marché du travail. Aujourd'hui, il y a une dette dont on parle moins : celle des marchés financiers vis-à-vis du peuple (150% du PIB selon l'OCDE). Fondamentalement, on se trouve dans une crise du capitalisme dérégulé.

M. Larroutou conclut en avançant quelques éléments de solutions. D'abord, il est nécessaire d'empêcher le *dumping* européen en créant un impôt européen sur les bénéfiques, à l'image de l'impôt fédéral mis en place par Roosevelt. Ensuite, il faut lutter contre les paradis fiscaux comme le font les États-Unis avec la loi *Foreign Account Tax Compliance Act* (FATCA). Par ailleurs, il est urgent de créer un traité de convergence sociale pour lutter contre les délocalisations. Enfin, il faut réorienter l'argent issu de la création monétaire vers un pacte européen « énergie-climat-pouvoir d'achat ».

D'une manière générale, c'est avec des coopérations renforcées qu'il sera possible de sortir de la crise (cf. la taxe Tobin mise en place par une dizaine de pays européens). L'unanimité est ce qui tue la démocratie. De plus, le « sursaut européen » émanera des citoyens car, comme le disait Einstein, « Il ne faut pas compter sur ceux qui ont créé les problèmes pour les résoudre ».

Table-ronde : CRISE UKRAINIENNE : L'HEURE DE L'EUROPE ?

Jean-Pierre Maulny, directeur adjoint de l'IRIS et modérateur de la deuxième table ronde, commence par évoquer les moments majeurs de la crise ukrainienne. Il propose aux intervenants les questions suivantes, afin d'orienter leurs réflexions : « Va-t-on vers une sortie de crise et sur quelles bases se situerait cette dernière ? » ; « La Russie est-elle de nouveau une menace pour l'Europe ? » ; « Doit-on établir les bases d'un nouveau partenariat avec la Russie ? » ; « Quel peut être le statut de l'Ukraine en Europe ? » ; « Quid de la position de l'Union européenne par rapport à cette crise ? » ; « Quelles sont les lignes de fracture entre les différents pays européens ? » ; « Quelles sont les conséquences des sanctions adoptées envers la Russie par l'Union européenne ? »

Jean de Gliniasty, ancien ambassadeur de France en Russie, s'interroge en premier lieu sur le rôle de l'Europe dans sa relation avec la Russie. Il rappelle la nature des relations entre l'Union européenne (UE) et la Russie depuis 1994 : à la fin de la guerre froide, l'UE a manifesté une extraordinaire volonté de normaliser ses relations avec la Russie, illustrée notamment par la signature d'un Accord de partenariat et de coopération. Cette relation, qu'il qualifie de privilégiée, fut renforcée pendant une dizaine d'années pour brusquement s'interrompre en 2004. Ce point de rupture intervient après le premier élargissement de l'UE aux pays de l'Est qui, selon lui, a considérablement modifié les rapports de l'Union avec la Russie et ce, de manière définitive.

La suite de l'intervention de M. de Gliniasty porte sur la volonté de la Russie de raviver ses relations avec ses partenaires européens. Cette volonté s'est notamment manifestée au cours de la présidence de Dmitri Medvedev, qui a réorienté la diplomatie russe vers l'Europe et l'Occident. Ce «pivot» est principalement illustré par sa proposition d'élaborer un traité refondant la sécurité européenne (afin de traiter préventivement les conflits gelés), ainsi que son souhait de supprimer les visas de circulation.

Aucune de ces initiatives russes n'a connu de suite en raison du faible intérêt que l'UE a bien voulu leur porter. L'ensemble de la classe politique russe a vécu cette situation comme un échec. De plus, la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies est considérée aux yeux de la Russie comme une trahison de la part des Occidentaux. Tous ces éléments ont provoqué une profonde désillusion du côté russe, conduisant à clore définitivement le chapitre de la coopération russo-européenne.

Dans une deuxième partie, M. de Gliniasty expose les raisons de la crise ukrainienne et, en premier lieu, l'absence de prise en compte par l'UE des aspects géopolitiques sous-jacents de l'accord d'association avec l'Ukraine. Jean de Gliniasty revient ensuite sur la politique de sanctions internationales appliquées à la Russie, dont les premières lui semblaient justifiées par l'annexion de la Crimée. Cependant, les derniers jeux de sanctions adoptés en septembre 2014, puis en février 2015 (à la suite des accords de Minsk I et II), n'ont fait que contribuer au manque de lisibilité de la politique pratiquée par l'UE.

M. de Gliniasty conclut sur la responsabilité de l'UE, qui a incarné le cœur du malentendu fondamental entre la Russie et le monde occidental. Il affirme que la France et l'Allemagne, désormais garants de l'application des accords de Minsk, ont une responsabilité historique dans la poursuite du règlement de la crise ukrainienne. Jusqu'en



décembre 2015, ces deux pays devront orchestrer le règlement de cette crise avec beaucoup de diplomatie et d'équité. L'UE apparaît, quant à elle, incapable à l'heure actuelle d'adopter une politique cohérente vis-à-vis de la Russie.

Stephan Meuser, directeur du bureau de la Fondation Friedrich-Ebert en Ukraine, développe une vision sociale-démocrate allemande de la crise ukrainienne. Il débute son intervention en soulignant que la gestion de la crise ukrainienne a donné l'image d'une Europe relativement unifiée. Dès les premiers instants de la crise, l'Allemagne a souhaité établir une position européenne commune, cherchant à bâtir un consensus au sein de l'Union. Le régime de sanctions imposé à la Russie, l'établissement d'un système d'aides pour l'Ukraine et l'invention du format Normandie qui a mené à Minsk II, sont autant d'exemples illustrant ce consensus. Selon Stephan Meuser, l'objectif d'empêcher un désaccord entre les pays membres de l'UE, dans la gestion ou la résolution du conflit ukrainien, a été atteint. Cependant, il souligne que les institutions européennes n'ont pas joué un rôle politique important dans la gestion de cette crise. Il évoque quatre raisons qui peuvent expliquer cette faiblesse des institutions : la campagne électorale pour les élections européennes, la composition d'une nouvelle Commission, la crise de l'euro et la faiblesse politique de l'ancienne Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères, Catherine Ashton. De plus, il dénonce le rôle néfaste qu'a joué la Commission ces dernières années dans la négociation de l'accord de libre-échange avec l'Ukraine, lui reprochant par exemple de ne pas avoir pris en compte les problèmes intérieurs du pays ou d'avoir ignoré les relations étroites entre la Russie et l'Ukraine en matière socio-économique.

Malgré une position traditionnellement bienveillante envers la Russie au sein du Parti Social-Démocrate (SPD) allemand, M. Meuser souligne que ses membres ont été choqués de son comportement envers l'Ukraine. Pour eux, cette attitude est incompatible avec le système européen de sécurité. Cependant, il rappelle qu'il existe toujours au sein du SPD, et plus généralement au sein de la classe politique allemande, un discours prédominant de bienveillance visant à ne pas compromettre les relations germano-russes.

En conclusion, M. Meuser affirme qu'il est impossible de bâtir un nouveau concept de sécurité européenne commune, à l'encontre de ou sans la Russie. Il faudra nécessairement qu'elle y soit associée. Le partenariat oriental devra également être redéfini de façon à le rendre plus inclusif pour les Russes et une zone de libre-échange, du Portugal à Vladivostok, devra être établie.

Jacques Rupnik, directeur de recherche au CERI Sciences Po, débute son intervention en dressant un parallèle entre les élections européennes et l'élection présidentielle en Ukraine, qui se sont tenues le même jour (25 mai 2014) : le résultat de la première remettait en cause le projet européen, quand

celui de la deuxième donnait pour vainqueur le candidat en faveur de l'Union. Autrement dit, tandis que le doute avait fini d'envahir le cœur de l'Union, l'Ukraine, à sa périphérie, demandait plus d'Europe. M. Rupnik explique que ce phénomène n'est pas proprement ukrainien mais s'observe également dans d'autres pays. Vu d'Ukraine, la plus grande réussite de l'UE est son élargissement à l'Est en 2004, et non pas la création de l'euro. M. Rupnik considère que l'élargissement est un succès historique spectaculaire, à la fois diplomatique (stabilisation de la démocratie à la périphérie orientale) et économique. Pour illustrer son propos, il prend l'exemple des PNB par habitant de l'Ukraine et de la Pologne en 1989 et en 2014 : initialement égaux, celui de la Pologne est aujourd'hui trois fois supérieur à celui de l'Ukraine.

Jacques Rupnik poursuit son intervention en indiquant que l'Ukraine était l'enjeu majeur de la politique orientale de voisinage de l'UE. Or, cette politique, conçue comme une alternative à l'élargissement, avait pour ambition principale de maintenir l'Ukraine à distance respectable. Selon M. Rupnik, le contenu de l'accord d'association, élément déclencheur de la crise ukrainienne, n'est en rien comparable à un traité d'adhésion à l'UE. Il ne contient que trois éléments : l'ouverture du marché européen à l'économie ukrainienne (à condition que l'Ukraine adopte des réformes de gouvernance démocratique), une plus grande mobilité des personnes et une aide financière pour aider à la mise en œuvre de réformes structurelles du pays. Il constate que la politique de voisinage a imposé simultanément à l'Est et au Sud, avec pour point de départ des revendications démocratiques qui se sont rapidement transformées en problèmes de sécurité majeurs.

Dans la seconde partie de son intervention, M. Rupnik insiste sur les changements récents de la politique russe, liés à la crise ukrainienne. Vladimir Poutine avance comme argument majeur la protection des russophones établis hors de Russie. Le président russe y ajoute un discours sur le déclin de l'Europe : face à une Europe qui avance comme une puissance normative, la Russie met en avant l'affirmation du primat de la puissance. M. Rupnik remarque par ailleurs qu'il y a une quinzaine d'années, les Russes faisaient encore la différence entre l'UE et l'OTAN, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Jacques Rupnik estime que l'idée - répandue - d'une Europe divisée au sujet de la question ukrainienne, n'est que très partiellement vraie. Selon cette idée, les nouveaux pays d'Europe centrale et orientale jugeraient la menace russe comme la plus dangereuse, alors que le reste de l'Europe comprendrait que la menace principale est au Sud et liée au terrorisme. Or, si la Pologne et les Pays baltes ont en effet une vision différente de celle du Portugal ou de l'Espagne, cela ne signifie pas pour autant que les pays d'Europe centrale forment « un bloc de l'Est » sur cette question.

Il conclut qu'une véritable avancée, dans le domaine de la politique européenne de voisinage, nécessiterait de faire correspondre les priorités des pays de l'Est avec ceux du Sud, et vice versa.

L'Europe a besoin d'une politique étrangère et de sécurité qui ne soit pas orientée dans un seul sens, mais qui aille dans les deux directions.

Marie-Christine Vergiat, députée européenne, souligne en premier lieu qu'il est pertinent de comparer les partenariats méridional et oriental de l'UE. Le partenariat oriental est « un calque » du partenariat méridional. Elle précise également qu'il n'y a pas de « bloc » des institutions européennes, et que ces dernières ne parlent pas d'une seule voix en matière de politique étrangère, dans la mesure où ce domaine est avant tout celui des États membres. Les statuts de l'UE n'accordent aucun rôle au Parlement en matière de politique étrangère, tout comme la Commission, qui ne fait qu'exécuter les décisions des États membres. Néanmoins, même si le Parlement n'a pas de rôle institutionnel dédié, Marie-Christine Vergiat explique qu'il s'exprime beaucoup sur ces questions et peut ainsi jouer un rôle en la matière. Le problème est que depuis le début de la crise ukrainienne, le Parlement européen est dans une position pro-ukrainienne et antirusse, qu'elle qualifie de « primaire ». Ceci s'explique notamment par le fait que la Pologne, les Pays baltes et le Royaume-Uni sont en première ligne. De plus, nombre de parlementaires européens estiment ne pas avoir été à la hauteur au moment de la révolution orange de 2004. Ainsi, le Parlement européen lui semble s'être engouffré dans un soutien inconditionnel aux nouvelles autorités ukrainiennes (plus de trois milliards d'euros en faveur de l'Ukraine ont été débloqués en quelques mois). A cela s'ajoutent les vingt-sept milliards de dollars mis sur la table par les instances du Fonds monétaire international (FMI). A contrario, la situation qui se déroule actuellement au sud de la Méditerranée est négligée par l'UE : Marie-Christine Vergiat rappelle que seulement trois cents millions d'euros, sous conditions drastiques, ont été donnés à la Tunisie dans le cadre du partenariat méridional.

Le Conseil européen est, quant à lui, très divisé sur le dossier ukrainien. Elle constate que Paris et Berlin ne se sont pas placés d'emblée en première ligne pour jouer les médiateurs dans ce conflit et n'ont pas essayé d'éviter l'enlisement dans la crise. Cela illustre l'incapacité de l'UE à développer une politique étrangère, notamment en raison des intérêts géostratégiques de ses États membres.

Marie-Christine Vergiat conclut sur le fait que l'UE a une nouvelle fois manqué un rendez-vous avec l'Histoire. Si l'Europe est effectivement un espace de paix et de démocratie, elle doit montrer l'exemple et ne pas mettre de l'huile sur le feu en Ukraine, comme elle l'a fait au début de cette crise.

Interrogée sur le manque d'audibilité de la précédente Haute-Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Marie-Christine Vergiat affirme que cette dernière n'en est pas personnellement responsable. Le peu de crédit qui a pu lui être accordé n'est que l'expression de l'absence de volonté d'une politique extérieure de l'UE.

Table-ronde : TERRORISME, QUELS DÉFIS, QUELLES RÉPONSES ?

Pascal Boniface, directeur de l'IRIS et modérateur de la troisième table ronde, évoque en premier lieu que le terrorisme a été remis au premier plan de l'actualité du fait des attentats de Paris, Copenhague et Tunis. Il invite les participants à s'interroger sur l'ampleur réelle de la menace : « A-t-elle été correctement évaluée ou surévaluée ? ». Il lui semble important, tout en ne niant pas la menace terroriste, de ne pas surévaluer le risque d'attentats. Il rappelle que les attaques sont plus meurtrières au Sud qu'au Nord, bien que le monde occidental présente la menace terroriste comme la principale menace depuis une quinzaine d'années. M. Boniface insiste alors sur la nécessité de ne pas transformer cette menace en un élément changeant totalement nos modes de pensée, de vie et d'actions. Modifier nos comportements reviendrait en effet à tomber dans le piège que nous tendent les terroristes.

Xavier Raufer, directeur des études au sein du Département de recherche sur les Menaces criminelles contemporaines (MCC) à l'Université Panthéon-Assas, part du constat que, depuis la Préhistoire, l'être humain ne survit qu'à ce qu'il a compris. L'homme, bien qu'étant extrêmement vulnérable, est doté d'une grande intelligence, lui permettant de survivre mieux que les autres espèces. Face aux menaces, il pose un diagnostic et adapte son comportement.

Il expose ensuite que la hantise - justifiée - de tous les gouvernements est d'être confrontés à un choc stratégique, c'est-à-dire un événement inattendu qui n'a pas pu être détecté ou anticipé à temps. La France a connu deux de ces chocs stratégiques depuis le début de l'année 2015 : les attentats de janvier et le piratage de TV5Monde (attaque d'une grande ampleur dans le monde numérique). La raison pour laquelle ces deux chocs sont arrivés est, selon lui, la même : l'inadéquation de nos méthodes de détection face à ces nouvelles formes de terrorisme.

Xavier Raufer affirme que le terrorisme « classique », auquel les pays européens étaient confrontés ces cinquante dernières années, tend à disparaître. L'année dernière, seuls sept attentats ont réussi



ou ont été entrepris sur tout le territoire européen - hors Corse et Irlande du Nord. Il poursuit en rappelant que sur les vingt-huit pays de l'UE, vingt-quatre n'ont pas connu d'attentats depuis 2009.

Cela étant, même si la menace terroriste ne doit pas être surévaluée, un État peut parfois être surpris par celle-ci. Il donne l'exemple du

11 septembre 2001 où, un an auparavant, lors des débats télévisés de la campagne présidentielle

américaine, la question du terrorisme n'avait pas été une seule fois soulevée par Al Gore ou George W. Bush. Manifestement, dans le domaine du terrorisme et des menaces numériques, les efforts de la France - tout comme ceux des États-Unis il y a quelques années - n'ont pas été suffisamment orientés vers l'anticipation. Selon lui, la *Direction générale de la Sécurité intérieure* (DGSi) n'a pas compris que le terrorisme avait considérablement changé de visage depuis cinq ans : ce sont aujourd'hui des délinquants sur le territoire français qui peuvent commettre à tout moment un attentat. L'échelon politique n'a pas su intimé à la DGSi ce basculement.

Il souligne que le plus important est de savoir détecter les éléments dangereux qui nous menacent vraiment, et de comprendre pourquoi et comment. Tant que ce travail propédeutique ne sera pas réalisé, le terrorisme ne pourra pas être combattu de manière efficace.

Il conclut son intervention en affirmant que la menace terroriste et criminelle est maîtrisable, à condition de mieux savoir poser les diagnostics et de manière plus précoce.

Interrogé sur l'organisation de l'État islamique (Daech), il précise que celle-ci n'est actuellement pas un groupe terroriste mais une armée de mercenaires, dotée de plus de chars d'assaut que l'armée française. Daech est encadrée par des généraux de l'ancienne armée de Saddam Hussein et orchestre un terrorisme d'État, soutenu notamment par l'Arabie saoudite. Par ailleurs, il affirme que les sources de financement de Daech et de Boko Haram sont les mêmes.

Alain Richard, sénateur du Val d'Oise et maire de Saint-Ouen-l'Aumône, constate en premier lieu que le terrorisme est synonyme de défi pour nos sociétés. Bien que les poussées d'actions terroristes sur les sols européen et français aient répondu à des causes différentes, il les rattache à un conflit politique international. Ainsi, la poussée terroriste actuelle découlerait du conflit politique intérieur présent dans certains États à majorité musulmane. Deux chocs sont à l'origine de ce conflit : l'invasion et la tentative de remodelage politique de l'Irak par les États-Unis en 2003, et le mouvement du « Printemps arabe ». Selon lui, tout cela a alors conduit à un foisonnement de confrontations politiques et bien souvent de violences, à l'intérieur des pays à majorité musulmane. De plus, il constate un durcissement du conflit international depuis environ un an, en raison de l'offensive politico-militaire menée par le groupe Daech sur une partie du territoire irakien et syrien. Il regrette le peu de débats sur les causes réelles du terrorisme.

Il aborde ensuite la question du basculement de jeunes Européens vers le djihad. Il rappelle que la menace terroriste européenne de ces dernières années relevait de conflits intérieurs et régionaux à nos démocraties et se basaient sur des revendications indépendantistes (Corse ou Irlande du Nord).

Il souligne que désormais, les modes de propagation et de connexion du terrorisme ont changé, et que l'effet de chaîne logistique et de commandement n'existe plus. Nous serions aujourd'hui

confrontés à un « terrorisme nuage », où les dirigeants de Daech appellent leurs membres à agir par terrorisme individuel ou par petits groupes.

Dans la suite de son intervention, il analyse le terrorisme comme une mise en cause de l'équilibre de nos sociétés et de nos dirigeants. Le terrorisme a pour ambition de démontrer l'impuissance du pouvoir politique d'un pays à protéger ses citoyens. Il se demande alors le degré d'atteinte aux libertés individuelles qu'autorise un risque sécuritaire tel que le terrorisme, alors même qu'un attentat est par définition très peu décelable.

Il conclut son intervention en prenant pour exemple le débat sur le registre des passagers aériens (PNR), qui constitue selon lui le point de rencontre de toutes ces préoccupations. Au sein des pays de l'UE et en France, tous les citoyens ne réagissent pas de la même manière à ce projet : si certains considèrent que conserver et partager des informations sur leurs déplacements est une atteinte trop importante à leur liberté, d'autres envisagent cela comme un moindre mal si ce dispositif permet à l'avenir de détecter et d'empêcher des agissements criminels.

Questionné sur les moyens de réaction face aux jeunes Français basculant dans le terrorisme, il souligne la nécessité d'une éducation morale laïque et d'un apprentissage du vivre-ensemble renforcé dans les écoles. Il ne partage cependant pas l'idée que l'Éducation nationale serait coupable. Il ajoute que l'augmentation progressive de la population carcérale en France rend mécaniquement l'attention portée à chaque individu, ainsi que sa surveillance, plus compliquées. La détection de comportements radicaux ou dangereux reste très difficile à appréhender.

Leila Aïchi, sénatrice de Paris et vice-présidente de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat, s'interroge en premier sur les conséquences des interventions étrangères. Selon elle, la première question à se poser avant une intervention étrangère est : « Quels sont les objectifs d'une telle intervention ? ». Ce questionnement est d'autant plus important au regard des interventions passées : Daech est aujourd'hui composé à 70% d'anciens soldats de l'armée irakienne et le chaos qui règne en Lybie déstabilise les frontières Sud de l'UE avec, entre autres, la question des migrants.

Mme Aïchi évoque ensuite le rapport rendu en 2014 par le Centre de prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI). Ce rapport permet de mettre en perspective un certain nombre d'idées reçues, comme celui du « portrait-robot » d'un potentiel candidat au djihad. En effet, d'après ce rapport, 80% des jeunes qui se sont tournés ou qui envisagent de rallier une forme de djihadisme proviennent de familles athées ; 20% d'entre eux ont une référence religieuse bouddhiste, catholique, juive ou musulmane ; ces jeunes ne sont pas des individus isolés (comme cela a pu être le cas auparavant) mais connaissent des situations familiales stables ; 84% des candidats appartiennent

à des familles issues de la classe moyenne supérieure (seulement 16% d'entre eux proviennent de familles défavorisées).

Elle rappelle ensuite les enjeux, les risques et les perspectives de la lutte contre le terrorisme. Cette lutte, au niveau national, pose selon elle une vraie question en termes de libertés publiques. De manière générale, elle observe que, quelle que soit l'obédience politique des élus, les gouvernements cèdent souvent à une forme de pression médiatique et électorale sur ces sujets. Elle déplore le fait que les textes législatifs soient votés sous le sceau de la peur et de l'urgence et plaide pour une augmentation des moyens financiers et humains, plutôt que de l'arsenal juridique, dans la lutte contre le terrorisme.

Elle regrette ainsi le vote, à la quasi-unanimité, de la loi sur le renseignement. Selon elle, la loi présente des dispositions extrêmement dangereuses pour les libertés publiques. En effet, les termes employés dans l'article 1 lui apparaissent très vagues, tout comme les notions juridiques et les délits prescrits dans le texte qui, au lieu de ne concerner que les terroristes, peuvent s'appliquer à l'ensemble des citoyens.

Mme Aïchi conclut sur « l'urgence d'imaginer une Europe plus forte », qui serait l'une des clefs de la lutte contre le terrorisme, dans la mesure où elle permettrait de mutualiser les coûts et les informations. Malheureusement, l'Europe politique peine à avancer, ce qui l'amène souvent à être dénoncée, alors que celle-ci n'est finalement que le reflet des intentions des pays qui la composent. Construire un vivre ensemble européen lui paraît éminemment important pour l'ensemble des enjeux auxquels nous devons et devons faire face.

Interrogée sur le laxisme judiciaire, Mme Aïchi prend pour exemple un rapport sénatorial sur les réseaux djihadistes, qui énonce que sur cent cinquante-deux islamistes radicaux actuellement incarcérés, seulement vingt-deux avaient précédemment effectué un séjour en prison. Il lui semble donc incorrect d'affirmer que tous les terroristes français sont des repris de justice.



Ava Djamshidi, Reporter au journal *Le Parisien Aujourd'hui en France*, constate que la lutte contre le terrorisme se joue de plus en plus au niveau national. Elle choisit de présenter le programme anti-radicalisation « Construire la résilience de la communauté », mis en place fin 2014 à Minneapolis (États-Unis), où se trouve une importante communauté somalienne (environ 100 000 immigrés). Il permet à ses yeux de comprendre les différences d'approches entre les États-Unis et l'Europe, et plus particulièrement la France.

Les États-Unis sont également confrontés à des départs de jeunes vers des zones de conflits : en Syrie et en Irak aux côtés de Daech, mais également dans les rangs des Shebabs en Somalie. Le lancement de programmes-pilotes dans plusieurs villes a pour but d'empêcher des jeunes Américains de partir combattre aux côtés de ces groupes. Ainsi, l'approche américaine est très différente de celle des Européens puisqu'elle se fait au niveau local et même communautaire. En 2006, différentes organisations terroristes ont commencé à recruter à Minneapolis et en particulier le groupe Al-Shabaab (groupe salafiste-djihadiste d'environ 5 000 membres). Début 2007, plus d'une vingtaine d'Américains d'origine somalienne de Minneapolis étaient déjà partis rejoindre le groupe terroriste en Somalie. Depuis, si le phénomène n'a pas cessé, Daech s'est également mis à recruter au sein des membres de cette communauté.

Mme Djamshidi poursuit en précisant les différentes étapes du programme. Les services judiciaires locaux se sont en premier lieu rapprochés du FBI, de leaders religieux, de jeunes influents, de mères, de professionnels de la santé mentale (psychiatres et psychologues) ainsi que de victimes de la radicalisation, afin d'identifier les racines du phénomène.

La phase actuelle est celle de mise en œuvre du programme, caractérisée par une intervention très modérée de l'État et une volonté impérative de mobiliser les acteurs de terrain et de la société civile. Ava Djamshidi remarque que cette démarche est l'inverse de celle pratiquée par la France (qui souhaite s'inscrire dans un cadre républicain et laïc). Mais elle remarque également que la grande spécificité de l'approche américaine est sa dimension psychologique : la radicalisation est considérée comme une maladie mentale et non pas comme un problème religieux.

Le volet culturel du programme consiste à mobiliser des personnes influentes (des imams aux jeunes issus des établissements scolaires environnants), mais également à former les polices locales aux différences culturelles des communautés.

Selon Ava Djamshidi, cette approche soulève plusieurs questions : des résistances locales apparaissent par crainte de la communauté d'être espionnée à des fins autres que la lutte contre la radicalisation. Plusieurs associations ont par ailleurs dénoncé le caractère discriminant de ce programme.

Elle conclut que, d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, les autorités publiques semblent désemparées par le phénomène de radicalisation des jeunes. Ne pas parler du phénomène, ou le traiter de manière discrète, donne l'impression aux citoyens que leurs autorités n'en tiennent pas compte et les protègent mal. Mais, à l'inverse, en parler contribue à donner une visibilité médiatique au problème et à accentuer le sentiment d'islamophobie et le rejet de la communauté musulmane.

Jacques Myard, Député des Yvelines et membre de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, rappelle que les Français ont inventé le mot « terrorisme » au moment de la

Révolution. D'autre part, les États-Unis connaissent une centaine de définitions de ce mot, ce qui atteste selon lui de la difficulté d'appréhender la question du terrorisme. Face à ce problème de vocabulaire, la prudence est nécessaire afin d'éviter les amalgames. Il prend l'exemple du mot « djihad » qui, aux yeux des musulmans, ne doit pas automatiquement être associé au terrorisme : le djihad désigne pour la plupart les efforts intérieur et intellectuel pour être un bon musulman.

M. Myard constate la prégnance ces dernières années de la question de la lutte contre le terrorisme, illustrée par les nombreux travaux dirigés par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale auxquels il a participé. Il souligne ensuite que le terrorisme est aujourd'hui un phénomène d'une ampleur mondiale et véhiculé par de multiples voies, dont internet. Il se demande alors s'il faut opposer Al-Qaïda et l'État islamique (le choix d'utiliser le terme d'État et non pas de groupe ou d'organisation est volontaire). A ses yeux, même s'il y a effectivement une différence d'approche et parfois des luttes d'influence entre les deux groupes, leur objectif est finalement le même : instaurer un califat.

Il remarque que le problème qui nous est posé actuellement est le départ de jeunes qui rejoignent les filières djihadistes à l'étranger. Le mode de développement de ces groupes terroristes en France n'est pas unique : Internet, les prisons mais également les sectes. Dans le cadre d'une approche sectaire, un individu manipulé se retrouve obnubilé par un discours, sans qu'aucun argument rationnel ne puisse l'en faire sortir. Selon lui, le phénomène de radicalisation observé aujourd'hui répond à une forme de logique sectaire.

Jacques Myard admet que la lutte contre cette radicalisation de la jeunesse n'est pas chose aisée et que l'approche française consiste à conjuguer tous les éléments à sa disposition, comme la recherche de signaux faibles ou encore l'enseignement de la laïcité. Selon lui, il n'est pas suffisant de former des imams : il faut également s'informer sur ce qu'il se passe au sein des mosquées.

Après s'être questionné sur le côté préventif de la lutte, il s'intéresse au côté répressif et notamment à la question du renseignement. Les procès d'intentions menés à l'encontre de la loi anti-terroriste ne lui semblent pas justifiés ; il estime que cette loi n'est pas liberticide et, qu'au contraire, elle donne pour la première fois un cadre juridique aux services de renseignement français. Il argue qu'un certain nombre de sociétés privées utilisent aujourd'hui des voies de renseignement plus poussées que celles des services officiels.

Enfin, la lutte contre le terrorisme passe selon lui par la résolution d'un certain nombre de crises internationales : le conflit israélo-palestinien, la Syrie, la question du nucléaire au Proche et au Moyen-Orient ou encore le Yémen. De plus, il faut que les soutiens financiers ou logistiques apportés aux groupes terroristes, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, cessent.

CONCLUSION

En clôture de ces 7^{èmes} Entretiens Européens d'Enghien, Pascal Boniface conclut qu'il faut s'habituer à la menace terroriste puisque le risque zéro n'existe pas. Cette menace n'est pas existentielle mais plutôt mortelle, dans la mesure où elle ne menace pas notre société.

Il remercie ensuite les intervenants et le public, toujours fidèles aux Entretiens Européens d'Enghien. Il rappelle enfin que l'IRIS met un point d'honneur à ne jamais inviter d'intervenants partageant les mêmes points de vue mais exprimant une diversité d'opinions, afin que chacun puisse conforter ses idées ou se constituer un avis propre. Selon M. Boniface, ce n'est que dans la diversité que l'on peut faire avancer la réflexion.

*Compte-rendu rédigé par Mathilde DANGER et Fanny WEISSELBERGER,
Assistantes de recherche à l'IRIS*



© IRIS

TOUS DROITS RESERVES

Ce compte-rendu n'est pas une reprise in extenso des propos.
Seuls comptent les propos effectivement tenus par les différents intervenants.

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATEGIQUES

2 bis rue Mercoeur
75011 PARIS / France
T. + 33 (0) 1 53 27 60 60
F. + 33 (0) 1 53 27 60 70
contact@iris-france.org
www.iris-france.org